

MOTION

PRÉSENTÉE PAR LES REPRÉSENTANTS ÉLUS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION, PAR LES REPRÉSENTANTS ÉLUS DES PARENTS D'ÉLÈVES DU COLLÈGE ARTHUR RIMBAUD ET PAR LES PERSONNALITÉS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 NOVEMBRE 2024

Nous, représentants des personnels d'enseignement, des parents d'élèves, des collectivités territoriales du collège Arthur Rimbaud de Villeneuve d'Ascq, dénonçons la baisse de dotation de fonctionnement attribuée par le Département. La dotation passe de 287 107€ en 2024 à 176 115€ pour l'année 2025, (soit une baisse de 38 %). Si une partie de cette baisse peut s'expliquer par une baisse des tarifs de l'énergie, le conseil départemental semble négliger notre problématique de réglage de chaudière, problème non résolu et signalé de nombreuses fois, ce qui entraîne un surcoût de consommation sans apporter le confort attendu. A cela il faut ajouter que l'inflation de ces deux dernières années a fait augmenter bon nombre d'autres factures. La baisse de dotation a donc une incidence très forte sur les autres domaines du budget du collège, en particulier les activités pédagogiques.

En effet la dotation ne va pas permettre de donner des moyens aux activités pédagogiques, par exemple : les "crédits d'enseignement" passent de 22 979€ à 2 000€ ! Les moyens pour le PEDC (Projet Éducatif Départemental Collégien) passent de 9 660€ à 4 735€. Les moyens financiers alloués aux Fonds sociaux se voient amputés de moitié !

On peut s'interroger sur les missions de l'école si notre établissement n'est plus qu'un lieu pour accueillir les enfants pendant leur journée... Comment sommes-nous censés remplir toutes les missions qui lui incombent ? L'enseignement, l'éducation, la formation du citoyen, la découverte culturelle, l'ouverture au monde, la prévention (santé, harcèlement...), l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers, la lutte contre le décrochage scolaire ... Missions qui, elles, ne cessent de se multiplier. Comment engager dans ce contexte des achats de matériels pédagogiques adaptés, comment organiser des projets de sorties, de voyages, d'activités qui permettent des approches variées afin de faire réussir tous les élèves ?

Cette décision de baisser la dotation va encore dégrader les conditions d'accueil et de travail des élèves et des personnels. Nous soulignons, bien sûr, le travail de Monsieur le gestionnaire pour la réalisation du budget présenté aujourd'hui. Celui-ci fait preuve de sincérité au vu de la dotation insuffisante pour notre collège mais nous contraind à faire des choix à l'encontre de l'intérêt des élèves.

Pour ces raisons, nous, représentants des personnels d'enseignement, des parents d'élèves, des collectivités territoriales du collège Arthur Rimbaud de Villeneuve d'Ascq appelons à voter contre ce budget, la dotation départementale étant très insuffisante, elle ne permet plus de compenser les frais de pédagogie et enseignements non couverts par l'État. L'État et le Conseil Départemental ne donnent pas les moyens à l'École de fonctionner.

Nous exigeons que la dotation de fonctionnement soit revue à la hausse, ou pour le moins maintenue au niveau de ce qu'elle était l'année dernière. L'urgence est de redonner aux établissements les moyens financiers et matériels de fonctionner, d'assurer des conditions de travail décentes aux personnels et aux élèves.

Nous réaffirmons notre attachement au service public d'éducation et demandons que les moyens nécessaires soient donnés pour la réussite de tous les élèves.

Pour les représentants enseignants

 M. Beyret

Pour les représentants parents

 Mme CZERWINSKI

Pour les représentants des collectivités territoriales

 M. Robin